



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

02

ECONOMIE

03

ADMINISTRATION

22

SOCIAL

01

N° 1436

14 Novembre 2017

14 November 2017

17H46/5:46 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 1 | Reference | N° 102/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 102/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13/11/2017 POUR L'ACQUISITION DES PNEUMATIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2017 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 20-12-2017 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 2 | Reference | N° 103/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2017 ET SUIVANT |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 20-12-2017 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 3 | Reference | N 044/AONO/PU/SNI/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N 044/AONO/PU/SNI/CIPM/2017 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 250 KVA ET ACCESSOIRES A LA SNI FINANCEMENT : BUDGETS DE LA SNI 2017 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 18-12-2017 |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 4 | Reference | N° 104/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 104/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES BARRIERES METALLIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2017 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 21-12-2017 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 5 | Reference | N° 003/AONR/MAGZI/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'EXTENSION DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 06-12-2017 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 6 | Reference | N° 004/AONR/MAGZI/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AMENAGEMENT DES TRANCHES OPERATIONNELLES DE 25 HA DE TERRAIN RESPECTIVEMENT A MANDJOU-KANO ET A KOUME-BONIS (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 06-12-2017 |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 7 | Reference | 26/AOIO/ADC/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 26/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 10/11/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CHARIOTS A BAGAGES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2017. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 27-12-2017 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 8 | Reference | N° 005/AONR/MAGZI/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES ACTIVITES INDUSTRIELLES DES ZONES INDUSTRIELLES DE BASSA, BONABERI ET YAOUNDE (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 07-12-2017 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 9 | Reference | N°006/AONR/MAGZI/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CONTRAT-PLAN ETAT/MAGZI 2013-2015 (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 07-12-2017 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 10 | Reference | 36/AOI/MPT/CSPM/UCP-CAB/2017 DU 02/11/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°00000036/AOI/MPT/CSPM/UCP-CAB/2017 DU 02 NOVEMBRE 2017 POUR L'EQUIPEMENT DES ARCHIVES DE LA CAMPOST |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 30-01-2018 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 11 | Reference | 004/AONO/CNCC/CIPM/17 DU 10 NOVEMBRE 2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNCC/CIPM/17 DU 10 NOVEMBRE 2017 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC EXERCICE 2017 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 04-12-2017 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 12 | Reference ADDITIF N° 02 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA NB: BIEN VOULOR TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT D'ORIGINE POUR PLUS D'INFORMATIONS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 13 | Reference COMMUNIQUE N°56/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°56/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 14 | Reference COMMUNIQUE N°57/D/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°57/D/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°80/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'ENSEIGNES LUMINEUSES SUR LES TAXIS VAIRIFIED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 15 | Reference N°86/AONO/CUDICIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°55/CUD/SG/DIVMAP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°86/AONO/CUDICIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BOMONO PAR DIBOMBARI FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 16 | Reference N°052/2017/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°052/2017/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM DU 08/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 17 | Reference ADDITIF N° 02 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA NB: BIEN VOULOR TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT D'ORIGINE POUR PLUS D'INFORMATIONS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 18 | Reference COMMUNIQUE N°56/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°56/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 19 | Reference COMMUNIQUE N°57/D/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°57/D/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°80/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'ENSEIGNES LUMINEUSES SUR LES TAXIS VAIRIFIED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 20 | Reference N°86/AONO/CUDICIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°55/CUD/SG/DIVMAP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°86/AONO/CUDICIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BOMONO PAR DIBOMBARI FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 21 | Reference N°052/2017/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°052/2017/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM DU 08/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 22 | Reference DECISION N° 116/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N° 116/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 80/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'ENSEIGNES LUMINEUSES SUR LES TAXIS VAIRIFIED Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 23 | Reference N°070/2017/D/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM Lire Titre/objet DECISION N°070/2017/D/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM DU 08/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----|----------------------|--|
| 24 | Reference | DECISION N°113D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°113D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES OPERATIONS DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LA VILLE DE DOUALA |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----|----------------------|--|
| 25 | Reference | DECISION N° 115/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N° 115/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 86/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BOMONO PAR DIBOMBARI |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----|----------------------|--|
| 26 | Reference | DECISION N° 114/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N° 114/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----|----------------------|---|
| 27 | Reference | N° 04/AS N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----|----------------------|---|
| 28 | Reference | N° 03/AS N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORS DANS LA VILLE DE DOUALA |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----|----------------------|--|
| 29 | Reference | N°01/AS N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE NB: BIEN VOULOIR TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT D'ORIGINE POUR PLUS D'INFORMATIONS. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 30 | Reference | N° 03/AS N°81/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 31 | Reference | ADDITIF N° 02/AS N°85/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES TRONC-CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA, BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE). |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 102/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13/11/2017 POUR L'ACQUISITION DES PNEUMATIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel et en vue de mettre à la disposition du parc automobile de la CUD la pneumatique nécessaire pour pallier aux problèmes récurrents des crevaisons et remplacement des pneus des véhicules du parc, le Délégué du Gouvernement, Autorité contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la fourniture des pneumatiques.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres consiste à la fourniture des pneumatiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2017 sur la ligne l'imputation n° 610 110 Projet n°131068(518)

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **60 000 (Soixante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 20/12/2017 à **12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 102/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES PNEUMATIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **trente (30) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant d'**un million (1 000 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **20 Décembre 2017 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce administrative du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsification des documents ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés.

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le Chiffre d'affaires **Oui / Non**;
- Les références du soumissionnaire **Oui / Non** ;
- La conformité des pneumatiques proposés aux spécifications techniques à 80%

Oui / Non ;

- La preuve d'acceptation des conditions du marché **Oui / Non**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Avec copie à la Direction de l'Administration des Ressources Humaines et de la Logistique.

– Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 conformément à la lettre référencée N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage Délégué et Président des Commissions de Passation des Marchés.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT :
BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2017 ET SUIVANT**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 200

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Communauté Urbaine de Douala fait l'objet au quotidien de multiples sollicitations relatives à son matériel événementiel aussi bien de la part des services administratifs de la région que des particuliers. En vue de satisfaire à cette demande de plus en plus croissante, le Délégué du Gouvernement, Autorité contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la fourniture de ce matériel

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture du matériel événementiel notamment des bâches et des chaises pour diverses cérémonies.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quatre-vingt quinze millions (95 000 000) Francs CFA TTC** dont :

- LOT 1 Bâches : 15 000 000 (Quinze millions) FCFA TTC;
- LOT 2 Chaises : 80 000 000 (Quatre vingt millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées de deux(2) lots repartis de la manière suivante :

Lot 1 : Bâches

| Désignation | Description | Quantités |
|----------------------|--|-----------|
| Bâches de 9m x 6m | 1. Tente : Armature deux(02) pentes en tube rond galvanisé de 50/49, 33/42 et 20/27 et baguettes de 3/15. 2. Couverture en tissu bâche plastique en toile étanche de couleur blanche avec les attaches sur les bords. | 10 |

Lot 2 : Chaises

| Désignation | Description | Quantités |
|---|---|-----------|
| 2. Chaises capitonnées importées | Chaises en tube aluminium : Tube thick 25 x 25 x 2 mm. Dimension de la chaise : 45w x 52d x 46SH X 93 H cm. Fournitures de 1000 chaises VIP en aluminium réparties ainsi qu'il suit : | |
| | 1. <u>Salle TOKOTO et Salle de Reunion du Cabinet</u> : siège en mousse haute densité et démontable, tissu flamme retardant de couleur rouge , dos sans mousse ; Finition : peinture et revêtement de couleur Or . (voir photo) | 100 |
| | 1. <u>Salle des Fêtes d'Akwa</u> : siège et dos en mousse haute densité, tissu pointillé flamme retardant de couleur bleue , dos avec barrette ; Finition peinture et revêtement de couleur argent . (voir photo) | 300 |
| | 1. <u>Cercle Municipal de Bonanjo</u> : siège et dos en mousse haute densité, tissu pointillé flamme retardant de couleur bleue , dos avec barrette ; Finition peinture et revêtement de couleur argent . (voir photo) | 200 |
| | 1. <u>Diverses cérémonies</u> : siège et dos en mousse haute densité, tissu flamme retardant de couleur rouge . Finition : peinture et revêtement de couleur or . (voir photo) | 400 |

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2017 et suivant sur la ligne l'imputation n° 222 200.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Site web : www.douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 20/12/2017 à **12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13/11/2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **quatre vingt dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de :

| N° lot | Montant des cautions en FCFA |
|--------------|---------------------------------------|
| Lot 1 | 300 000 (Trois cent mille) |
| Lot 2 | 1 600 000 (Un million six cent mille) |

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le 20/11/2017 à **13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité après 48h maximum d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsification des documents ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Présence dans le répertoire des Entreprises défaillants publiées par le MINMAP ;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le Chiffre d'affaires **Oui / Non** ;
- Les références du soumissionnaire **Oui / Non** ;
- La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques à 100%

Oui / Non ;

- Les preuves d'acceptation des conditions du Marché **Oui / Non**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un Soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Site web: www.douala.cm

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 conformément à la lettre référencée N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage Délégué et Président des Commissions de Passation des Marchés.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N
044/AONO/PU/SNI/CIPM/2017 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 250
KVA ET ACCESSOIRES A LA SNI FINANCEMENT : BUDGETS DE LA SNI 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2200000000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SNI lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour **la fourniture et la pose d'un groupe électrogène de 250 kVA basse tension, et accessoires, à la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI).**

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture et la pose de groupes électrogènes.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SNI de l'exercice 2017 dont l'imputation est 2200000000.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI (porte 802) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI (porte 802) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) FCFA dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) ouvert auprès des établissements bancaires ci-après : BICEC, SCB Cameroun, Atlantique Bank.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI (porte 802), au plus tard le **_18/12/2017_** à 12 heures, heure locale, et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°...044.../AONO/PU/SNI/CIPM/2017
du...10/11/2017... »**

Pour la fourniture et la pose d'un groupe électrogène de 250 kVA et accessoires à la SNI »

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures et pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 500 000 (un million cinq cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **_18/12/2017_** à 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la SNI, à l'immeuble siège de la SNI, Rue MANY EWONDO, **salle 721, 7^e étage**, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance de l'offre.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

11.1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative (toutes les pièces doivent être certifiées conformes et datées de moins de trois (03) mois) ;
- Absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge de Finances ou montant de la caution non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Ne pas avoir satisfait à au moins dix (10) des quatorze (14) sous- critères essentiels sous –cités ;
- Proposition d'un groupe électrogène avec système de couplage et de synchronisation non compatible avec le groupe de 700 kVA existant.

11.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

PRESENTATION DE L'OFFRE

1. Reliure
2. Intercalaire en couleur

REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE (AU MOINS 3 LIVRAISONS SIMILAIRES AU COURS DES TROISDERNIERES ANNEES)

1. 1ère livraison similaire au cours des trois (03) dernières années (1ere et dernière page des contrats de marchés + Procès-verbal de réception)
2. 2ème livraison similaire au cours des trois (03) dernières années (1ere et dernière page des contrats de marchés + Procès-verbal de réception)
3. 3ème livraison similaire au cours des trois (03) dernières années (1ere et dernière page des contrats de marchés + Procès-verbal de réception)
4. Chiffre d'affaire moyen d'au moins 100 000 000 FCFA au cours des trois (03) dernières années.

SERVICE APRES VENTE

1. Disponibilité des pièces de rechange
2. Existence d'un atelier de réparations et des techniciens de maintenance au Cameroun (Fournir un CV de technicien d'une qualification minimale de Technicien supérieur en électromécanique et d'au moins dix ans d'expérience)

DELAI DE LIVRAISON

1. Planning et délai de livraison inférieur ou égal à cinq (05) mois

PREUVES D'ACCEPTATIONS DES CONDITIONS DU MARCHE

1. CCAP paraphé à chaque page et signé, daté à la dernière page par le soumissionnaire
2. Spécifications Techniques paraphées à chaque page et signées à la dernière page par le soumissionnaire

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



1. Production d'un prospectus ou d'un catalogue en couleur
2. Respect des spécifications techniques secondaires à au moins 80%
3. Le certificat d'origine ou l'autorisation du fabricant.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI (porte 802) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

YAOUNDE le 10 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 104/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017
POUR L'ACQUISITION DES BARRIERES METALLIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N° 222 160

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Communauté Urbaine de Douala fait l'objet au quotidien de multiples sollicitations relatives à son matériel de sécurité lors des diverses manifestations publiques aussi bien de la part des services administratifs de la région que des particuliers. En vue de satisfaire à cette demande de plus en plus croissante, le Délégué du Gouvernement, Autorité contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition des barrières métalliques.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres consiste en la fourniture des barrières métalliques à la Communauté Urbaine de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC**, repartis comme suit :

- Lot 1 : Quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC;

- Lot 2 : Quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC;

- Lot 3 : Vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées de trois (03) lots :

- Lot 1 : Deux cent cinquante (250) barrières métalliques en tube galva de couleur bleue;

- Lot 2 : Deux cent cinquante (250) barrières métalliques en tube galva de couleur bleue;

- Lot 3 : Trois cent (300) barrières métalliques en tube galva de couleur jaune.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2018 sur la ligne l'imputation n° 222 160.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Site web : www.douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 21/12/2017 à **12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 104/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13/11/2017 POUR L'ACQUISITION DES BARRIERES METALLIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **quatre vingt dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA pour les lots 1 et 2 et quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le Lot 3** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le 21/12/2017 à **13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité après 48h maximum d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsification des documents ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire des Entreprises défaillantes publiées par le MINMAP ;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le Chiffre d'affaires **Oui / Non** ;
- Les références du soumissionnaire **Oui / Non** ;
- La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques à 100%

Oui / Non ;

- Les preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui / Non.**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. Un même soumissionnaire peut-être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Site web : www.douala.cm

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 conformément à la lettre référencée N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage Délégué et Président des Commissions de Passation des Marchés.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'EXTENSION DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI (PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI, un Appel d'Offres National Restreint pour **la réalisation de l'étude d'impacts socio-économiques de l'aménagement de la zone d'extension dans la zone industrielle de Bonaberi.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° 003/ASMI/MAGZI/CIPM/2017 du **08 mai 2017** publié dans Cameroon tribune, **le 12 mai 2017.**

2. Consistance des prestations

Le cocontractant devra :

- Mesurer l'apport des activités industrielles des zones industrielles de Bassa, Bonaberi et Yaoundé dans le budget de l'Etat ainsi que le PIB du Cameroun;
- Mesurer l'apport des activités industrielles exercées dans ces zone sur la MAGZI d'une part; et l'État du Cameroun d'autre part sur le plan budgétaire;
- Évaluer la valeur ajoutée des activités exercées dans ces zones sur le tissu économique national dans le processus de l'émergence;
- Évaluer les apports directs, indirects et induits en terme de devises, revenus, emplois, développement humain, productivité, environnement, développement urbain;
- Etc.

Les livrables à l'issue de cette étude comprendront :

- Un rapport de mise en œuvre;
- Un rapport provisoire de l'étude;
- Un rapport final de l'étude.

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

La présente étude sera réalisée en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après :

| N° | NOMS DE L'ENTREPRISE | BOITE POSTALE | TELEPHONE |
|----|----------------------|---------------|-----------|
| 1 | LE COMPETING-BET | BP | Tél. |
| 2 | PRISMA SARL | BP | Tél. |

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la MAGZI, Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire : programme opérationnel MAGZI, dont le coût prévisionnel **est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au service des marchés de la MAGZI** situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante Mille (50 000) Francs CFA.**

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du BET ou du groupement de BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI, situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard mercredi 06 Décembre 2017 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 Novembre 2017

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'EXTENSION DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI.

Financement : BUDGET MAGZI, Exercice 2017

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres, est de **quatre (04) mois** y compris les délais d'approbation des rapports et des plans par l'Administration.

Administration au nom de laquelle sera conclue la Lettre Commande

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, la lettre commande sera conclue entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones industrielles.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

| Montant de la garantie (FCFA) |
|-------------------------------|
| 500 000 |

La durée de validité de la garantie de soumission est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans la soumission entraîne l'élimination de l'offre. De même la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la sous-commission d'analyse, entraîne également l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires ou certifiés établis à titre de cautionnement provisoire ne seront pas acceptés.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, les soumissionnaires devront être avisés par écrit.
- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, le **mercredi 06 décembre 2017 à 13 heures**, par la Commission d'Appel d'Offres.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant été retenus pour l'analyse financière.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet)
- c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - soumission,
 - bordereau des prix,
 - détail estimatif,
 - sous-détails des prix.
- d) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier
- g) Note technique inférieure à 70/100.

15-2 Critères essentiels

- Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le BET :40 points ;
- Références du BET :20 points.
- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET :25 points ;
- Méthodologie et présentation des documents :15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par des personnalités autres que celles désignées dans le DAO n

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire

Note finale = (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, s

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AMENAGEMENT DES TRANCHES OPERATIONNELLES DE 25 HA DE TERRAIN RESPECTIVEMENT A MANDJOU-KANO ET A KOUME-BONIS (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI, un Appel d'Offres National Restreint pour **la réalisation de l'étude d'impacts socio-économiques de l'aménagement des tranches opérationnelles de 25 ha de terrain respectivement à Mandjou-Kano et à Koume-Bonis.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° 004/ASMI/MAGZI/CIPM/2017 du **08 mai 2017** publié dans Cameroon tribune, **le 12 mai 2017.**

2. Consistance des prestations

Le cocontractant devra :

- mesurer l'apport de l'aménagement de tranche opérationnelle de 25 ha de terrain respectivement dans les zones industrielles de Mandjou Kano et Koumé dans le PIB du Cameroun ;
- évaluer la valeur ajoutée sur le tissu économique national dans le processus d'émergence du pays;
- évaluer les apports directs, indirects et induits en terme de devises, revenus, emplois, développement humain, productivité, environnement, développement urbain;
- évaluer l'apport de l'aménagement de tranche opérationnelle de 25 ha de terrain respectivement dans les zones industrielles de Mandjou Kano et Koumé sur le budget de l'Etat et celui de la MAGZI;
- Etc.

Les livrables à l'issue de cette étude comprendront :

- Un rapport de mise en œuvre;
- Un rapport provisoire de l'étude;
- Un rapport final de l'étude.

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

La présente étude sera réalisée en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après :

| N° | NOMS DE L'ENTREPRISE | BOITE POSTALE | TELEPHONE |
|----|----------------------|-----------------|-------------------|
| 1 | LE COMPETING-BET | BP 7214 Yaoundé | Tél. 222 21 59 88 |
| 2 | PRISMA SARL | BP 7214 Yaoundé | Tél. 222 21 59 88 |

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la MAGZI, Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire : programme opérationnel MAGZI, dont le coût prévisionnel **est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au service des marchés de la MAGZI** situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante Mille (50 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du BET ou du groupement de BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI, situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard le mercredi 06 décembre 2017 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 Novembre 2017

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AMENAGEMENT DES TRANCHES OPERATIONNELLES DE 25 HA DE TERRAIN RESPECTIVEMENT A MANDJOU-KANO ET A KOUME-BONIS.

Financement : BUDGET MAGZI, Exercice 2017

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres, est de **quatre (04) mois** y compris les délais d'approbation des rapports et des plans par l'Administration.

Administration au nom de laquelle sera conclue la Lettre Commande

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, la lettre commande sera conclue entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones industrielles.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle

indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

| Montant de la garantie (FCFA) |
|-------------------------------|
| 500 000 |

La durée de validité de la garantie de soumission est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans la soumission entraîne l'élimination de l'offre. De même la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la sous-commission d'analyse, entraîne également l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires ou certifiés établis à titre de cautionnement provisoire ne seront pas acceptés.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies d
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO,
- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle d

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, le mercredi 06 Décembre 2017 à 14 heures, par la Co

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de le

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet)
- c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - soumission,
 - bordereau des prix,
 - détail estimatif,
 - sous-détails des prix.
- d) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier
- g) Note technique inférieure à 70/100.

15-2 Critères essentiels

- Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le BET :40 points ;
- Références du BET :20 points.
- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET :25 points ;
- Méthodologie et présentation des documents :15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par des personnalités autres que celles désignées dans le DAO n

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire

Note finale = (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, s

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 26/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 10/11/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CHARIOTS A BAGAGES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2017.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres international ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de chariots à bagages à l'Aéroport International de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de trois cents (300) chariots à bagages à roues.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études est d'environ **cent trente-cinq millions deux cent mille (135 200 000) F CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises installées en République du Cameroun ou à l'étranger et spécialisées dans la fourniture de mobiliers et autres.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2017, Ligne 24 20 02 02

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), dont les références sont ci-dessous :

| CODE BANQUE | CODE GUICHET | NUMERO DE COMPTE | CLE RIB |
|-------------|--------------|------------------|---------|
| 10001 | 06860 | 975 686 600 01 | 28 |

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXXX.

TITULAIRE DU COMPTE : AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS « ARMP »

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Service des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **27/12/2017 à 11 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 26/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU10/11/2017

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LA FOURNITURE DE CHARIOTS A BAGAGES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de **trois (03) mois**. Toutefois, le soumissionnaire retenu peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **deux millions sept cent quatre mille (2 704 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **27/12/2017 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 34) ;
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 35) ;
- absence d'agrément du fabricant autorisant la commercialisation des chariots ;
- absence de l'autorisation du fabricant ;
- absence d'attestation du fabricant sur la disponibilité des pièces de rechanges ;
- un nombre de oui inférieur à **quatorze (14)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- Production d'une pièce falsifiée, non conforme ou fausse déclaration.

14.2 Critères essentiels

- Références en fournitures similaires : **oui/non**
- Certificat attestant de l'homologation des chariots suivant les normes européennes **oui/non**
- Conformité des équipements proposés: **oui/non**
- Capacité financière : **oui/non**
- Service après-vente : **oui/non**
- Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**
- Présentation de l'offre : **oui/non**

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02 poste 470**.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 13 Novembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU Thomas

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES ACTIVITES INDUSTRIELLES DES ZONES INDUSTRIELLES DE BASSA, BONABERI ET YAOUNDE (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI, un Appel d'Offres National Restreint pour **la réalisation de l'étude d'impacts socio-économiques des activités industrielles des zones industrielles de Bassa, Bonaberi et Yaoundé.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° 005/ASMI/MAGZI/CIPM/2017 du **08 mai 2017** publié dans Cameroon tribune, **le 12 mai 2017.**

2. Consistance des prestations

Le cocontractant devra :

- Mesurer l'apport des activités industrielles des zones industrielles de Bassa, Bonaberi et Yaoundé dans le budget de l'Etat ainsi que le PIB du Cameroun ;
- Mesurer l'apport des activités industrielles exercées dans ces zone sur la MAGZI d'une part; et l'État du Cameroun d'autre part sur le plan budgétaire ;
- Évaluer la valeur ajoutée des activités exercées dans ces zones sur le tissu économique national dans le processus de l'émergence ;
- Évaluer les apports directs, indirects et induits en terme de devises, revenus, emplois, développement humain, productivité, environnement, développement urbain ;
- Etc.

Les livrables à l'issue de cette étude comprendront :

- Un rapport de mise en œuvre;
- Un rapport provisoire de l'étude;
- Un rapport final de l'étude.

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel **est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA**

4. Allotissement

La présente étude sera réalisée en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après :

| N° | NOMS DE L'ENTREPRISE | BOITE POSTALE | TELEPHONE |
|----|----------------------|-----------------|-------------------|
| 1 | LE COMPETING-BET | BP 7214 Yaoundé | Tél. 222 21 59 88 |
| 2 | ERE DEVELOPPEMENT | | |
| 3 | JMN CONSULTANT | | |

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la MAGZI, Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire : programme opérationnel MAGZI, dont le coût prévisionnel **est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au service des marchés de la MAGZI** situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante Mille (50 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du BET ou du groupement de BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI, situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard le jeudi 07 Décembre 2017 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 Novembre 2017

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES ACTIVITES INDUSTRIELLES DES ZONES INDUSTRIELLES DE BASSA, BONABERI ET YAOUNDE.

Financement : BUDGET MAGZI, Exercice 2017

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres, est de **quatre (04) mois** y compris les délais d'approbation des rapports et des plans par l'Administration.

Administration au nom de laquelle sera conclue la Lettre Commande

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, la lettre commande sera conclue entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones industrielles

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

| Montant de la garantie (FCFA) |
|-------------------------------|
| 500 000 |

La durée de validité de la garantie de soumission est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans la soumission entraîne l'élimination de l'offre. De même la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la sous-commission d'analyse, entraîne également l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires ou certifiés établis à titre de cautionnement provisoire ne seront pas acceptés

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO,
- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle de

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, le jeudi 07 Décembre **2017 à 13 heures**, par la Comm

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de le

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet)
- c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - soumission,
 - bordereau des prix,
 - détail estimatif,
 - sous-détails des prix.
- d) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier
- g) Note technique inférieure à 70/100.

15-2 Critères essentiels

- Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le BET :40 points ;
- Références du BET :20 points.
- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET :25 points ;
- Méthodologie et présentation des documents :15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par des personnalités autres que celles désignées dans le DAO n

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire

Note finale = (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, s

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CONTRAT-PLAN
ETAT/MAGZI 2013-2015 (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI, un Appel d'Offres National Restreint pour **la réalisation de l'étude d'impacts socio-économiques du Contrat-Plan Etat/MAGZI 2013-2015.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° 006/ASMI/MAGZI/CIPM/2017 du **08 mai 2017** publié dans Cameroun tribune, **le 12 mai 2017.**

2. Consistance des prestations

Le cocontractant devra :

- Mesurer l'apport des activités du Contrat-Plan 2013-2015 sur la MAGZI d'une part; et l'État du Cameroun d'autre part sur le plan budgétaire;
- Mesurer l'apport du Contrat-Plan dans le PIB du Cameroun;
- Évaluer la valeur ajoutée sur le tissu économique national dans le processus de l'émergence;
- Évaluer les apports directs, indirects et induits en terme de devises, revenus, emplois, développement humain, productivité, environnement, développement urbain;
- Évaluer la réhabilitation de la MAGZI telle que prévue par le Contrat-Plan à travers les opérations de réhabilitation des infrastructures, d'aménagement, d'acquisition foncière, d'acquisition du matériel technique et la constitution du capital;
- Etc.

Les livrables à l'issue de cette étude comprendront :

- Un rapport de mise en œuvre;
- Un rapport provisoire de l'étude;
- Un rapport final de l'étude.

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

dont le coût prévisionnel est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

La présente étude sera réalisée en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après :

| N° | NOMS DE L'ENTREPRISE | BOITE POSTALE | TELEPHONE |
|----|----------------------|-------------------|-------------------|
| 1 | PRISMA SARL | BP 15 553 Yaoundé | Tél. 222 23 25 99 |
| 2 | LE COMPEING-BET | BP 7214 Yaoundé | Tél. 222 21 59 88 |

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la MAGZI, Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire : programme opérationnel MAGZI, dont le coût prévisionnel **est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au service des marchés de la MAGZI** situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante Mille (50 000) Francs CFA.**

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du BET ou du groupement de BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

11- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI, situé à la **Direction Générale de la MAZI, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard le jeudi 07 décembre 2017 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006./AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 Novembre 2017

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CONTRAT-PLAN ETAT/MAGZI 2013-2015.

Financement : BUDGET MAGZI, Exercice 2017

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres, est de **quatre (04) mois** y compris les délais d'approbation des rapports et des plans par l'Administration.

Administration au nom de laquelle sera conclue la Lettre Commande

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, la lettre commande sera conclue entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones industrielles.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

| Montant de la garantie (FCFA) |
|-------------------------------|
| 500 000 |

La durée de validité de la garantie de soumission est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans la soumission entraîne l'élimination de l'offre. De même la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la sous-commission d'analyse entraîne également l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires ou certifiés établis à titre de cautionnement provisoire ne seront pas acceptés.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO,
- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, le jeudi 07 décembre **2017 à 14 heures**, par la Commission de l'Appel d'Offres.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant été déclarés admissibles.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet)
- c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - soumission,
 - bordereau des prix,
 - détail estimatif,
 - sous-détails des prix.
- d) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier
- g) Note technique inférieure à 70/100.

15-2 Critères essentiels

- Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le BET :40 points ;
- Références du BET :20 points.
- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET :25 points ;
- Méthodologie et présentation des documents :15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par des personnalités autres que celles désignées dans le DAO n

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire

Note finale = (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, s

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°00000036/AOI/MPT/CSPM/UCP-CAB/2017 DU 02
NOVEMBRE 2017 POUR L'EQUIPEMENT DES ARCHIVES DE LA CAMPOST**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) suit l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) du Projet paru dans Development Business en ligne du 26 Novembre 2015 en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante du Cameroun. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements éligibles au titre du marché de «**l'équipement des locaux d'archives de la CAMPOST**».

2. Consistance des prestations

Le Ministre des Postes et Télécommunications invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et l'installation des équipements répartis en deux (02) lots distincts comme suit :

LOT 1 : Fourniture et installation des rayonnages métalliques

- a) rayonnages fixes
- b) rayonnages mobiles

LOT 2 : Fourniture et installation des boîtes d'archives, des déshumidificateurs et de matériel informatique

a- Matériel de conservation approprié (Boîtes d'archives)

b- Matériel Informatique

- Ordinateur complet pour chaque site ;
- Imprimante Laser multifonction couleur (277n) ;
- Une fiche multiple (05 ports) ;
- Une table pour ordinateur ;
- Table pour bureau ;
- Onduleur APC 1KVA ;
- Prise murale électrique ;
- Fauteuil neuf ;
- Copieur pour le siège ;
- Copieur pour les régions du centre, Sud, Est, Nord, Adamaoua, Extrême Nord, littoral, Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest ;
- Onduleur APC 3KVA utilisé pour les Centre régionaux ;
- Onduleur APC 12KVA utilisé pour le siège.

c- Equipement de câblage

- Carton de câble RJ45 blindé. Cat 5è 100/1000 MBPS
- Connecteur RJ45
- Goulottes mural 3x3
- Chevilles de 8
- Paquets de vis de 8
- Prise murale double ports

d- Déshumidificateurs

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou pour les deux lots.
Le délai de livraison pour chacun des lots est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

3. Consultation du Dossier

L'Appel d'Offre International se déroulera conformément aux **Règles et Procédures pour l'acquisition de biens et travaux** du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en juillet 2012.

Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres : Acquisitions d'Equipements, de la Banque - édition de Septembre 2010, mise à jour Juillet 2012.

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement se fera par virement bancaire dans le Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-44 à la BICEC. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

5. Remises des offres

Les offres rédigées en français, en un (01) original et six (06) copies, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 30 Janvier 2018 à 13 heures** et accompagnées d'une garantie de soumission (caution de soumission libérée par une banque de premier ordre) d'un montant fixé comme suit :

- **LOT 1 : trois millions six cent mille (3 600 000) Francs CFA** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible francs CFA et d'une durée de validité cent cinquante (150) jours
- **LOT 2 : un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible francs CFA et d'une durée de validité de cent cinquante (150) jours

6. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 30 Janvier 2018 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet CAB dans la salle de réunions au lieu ci-dessus indiqué.

8. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre qualifiée la moins disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO.

9. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** à partir de la date de limite fixée pour la remise des offres.

10. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Cameroun

A l'attention de M. Pierre Sonfack, Coordonnateur du projet

Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé

Tél bureau : +237 222 23 55 01 ; CT Phone : 242 00 02 04 / 242 01 21 31 ; Fax : +237 222 23 54 99

E.mail : procabcameroun@yahoo.fr, sonfackp@yahoo.fr avec copie à cardexo@yahoo.fr

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNCC/CIPM/17 DU 10 NOVEMBRE 2017
POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN
(CNCC). (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **Le gardiennage des locaux du CNCC pour le compte de l'année 2018.**

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux du CNCC telles que décrites dans les termes de références contenus dans le présent Dossier d'Appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) seul lot ci-après défini :

- LOT : Immeuble siège du CNCC sis au centre des affaires maritimes de Douala sis à Bonanjo.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, et ayant soit un agrément délivré par l'autorité compétente, soit un avis conforme de la commission compétente.

Les entreprises soumissionnaires doivent justifier d'une expérience d'au moins sept **(07) ans** dans le domaine du gardiennage.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2017

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au **Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35.000 (Trente-cinq mille) Francs CFA**, dans le compte n° 335 9880001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC sur présentation de la quittance d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires [dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir aux heures ouvrables au **Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun**, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le **04 Décembre 2017 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/CNCC/CIPM/2017 DU 10 NOVEMBRE 2017

POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

(PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront sur la période suivante :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, une caution de soumission d'un montant égal à **400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sans aucun recours. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04 Décembre 2017 à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
- Absence d'agrément délivré par l'autorité compétente ou de la preuve matérielle de l'avis conforme de la commission compétente ;
- Absence de lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé ;
- - Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire pour l'ensemble ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour les critères essentiels.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles (réalisations similaires accompagnées de justificatifs) ;
- Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé,...)
- Moyens logistiques et méthodes/organisation du travail

NB : Seules les offres ayant obtenues une moyenne de **80 sur 100** au niveau technique feront l'objet d'une évaluation financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à **Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA NB: BIEN VOULOR TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT D'ORIGINE POUR PLUS D'INFORMATIONS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le dépôt des offres initialement prévue le 31 Octobre 2017 à 12h est reporté au **15 Novembre 2017 à 12 heures précises**, heure locale

Le reste sans changement.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°56/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AON0/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

| Lot | Adjudicataire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en jours) |
|--------|---------------|--------------------|------------------|
| Unique | ETS NANO | 31 303 125 | 60 jours |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

| Soumissionnaires | Motifs d'élimination |
|-------------------|--|
| ETS GOD MAN CLASS | Offre administrative non conforme aux stipulations du DAO à savoir l'absence de : - la déclaration d'intention de soumissionner timbrée à 1600 frs - l'attestation de domiciliation bancaire - la caution de soumission : 800 000 francs CFA - certificat de non exclusion de l'ARMP - l'attestation CNPS en cours de validité - l'attestation de capacité financière de 20 000 000 francs FCA |
| ETS GUELETA | Offre plus disante |

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main — levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°57/D/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°80/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'ENSEIGNES LUMINEUSES SUR LES TAXIS VAIRIFIED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

| Lot | Adjudicataire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|--------|-----------------|--------------------|-----------------|
| Unique | CHALLENGER SARL | 16 277 625 | 03 mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°55/CUD/SG/DIVMAP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°86/AONO/CUDICIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BOMONO PAR DIBOMBARI FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

| Lot | Adjudicataire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|--------|---------------|--------------------|-----------------|
| Unique | ANTC SARL | 42 649 908 | 04 mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

| Soumissionnaires | Motif d'élimination |
|------------------|---|
| SOLO-ESTAMINET | Absence de l'attestation de non faillite établie par le tribunal d'instance |
| BUIL.PA.BUS.00 | Offre financière plus disante |

sont invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué.

Passé de délai, leurs offres seront détruites. Le présent Communiqué tient lieu de "main-levée" des cautions de soumission pour les soumissionnaires non-retenus.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°052/2017/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM DU 08/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par Décision N°070/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du 08/11/2017

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

| Nom de l'attributaire et adresse | Montant FCFA TTC | Délai d'exécution |
|--|---|----------------------------|
| GEOSPACE AFRICA BP. : 4474 Douala Tél. : (237) 233 42 72 22 670 28 01 01 | 67 235 535 (soixante-sept millions deux cent trente-cinq mille cinq cent trente cinq) | 60 (soixante) jours |

Le Directeur Général de **GEOSPACE AFRICA** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC , 3^{ème} étage, porte 301**, pour l'établissement de ladite Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

YAOUNDE le 8 Novembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA NB: BIEN VOULOR TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT D'ORIGINE POUR PLUS D'INFORMATIONS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le dépôt des offres initialement prévue le 31 Octobre 2017 à 12h est reporté au **15 Novembre 2017 à 12 heures précises**, heure locale

Le reste sans changement.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°56/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AON0/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

| Lot | Adjudicataire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en jours) |
|--------|---------------|--------------------|------------------|
| Unique | ETS NANO | 31 303 125 | 60 jours |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

| Soumissionnaires | Motifs d'élimination |
|-------------------|--|
| ETS GOD MAN CLASS | Offre administrative non conforme aux stipulations du DAO à savoir l'absence de : - la déclaration d'intention de soumissionner timbrée à 1600 frs - l'attestation de domiciliation bancaire - la caution de soumission : 800 000 francs CFA - certificat de non exclusion de l'ARMP - l'attestation CNPS en cours de validité - l'attestation de capacité financière de 20 000 000 francs FCA |
| ETS GUELETA | Offre plus disante |

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main — levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°57/D/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°80/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'ENSEIGNES LUMINEUSES SUR LES TAXIS VAIRIFIED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

| Lot | Adjudicataire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|--------|-----------------|--------------------|-----------------|
| Unique | CHALLENGER SARL | 16 277 625 | 03 mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°55/CUD/SG/DIVMAP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°86/AONO/CUDICIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BOMONO PAR DIBOMBARI FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

| Lot | Adjudicataire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|--------|---------------|--------------------|-----------------|
| Unique | ANTC SARL | 42 649 908 | 04 mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

| Soumissionnaires | Motif d'élimination |
|------------------|---|
| SOLO-ESTAMINET | Absence de l'attestation de non faillite établie par le tribunal d'instance |
| BUIL.PA.BUS.00 | Offre financière plus disante |

sont invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué.

Passé de délai, leurs offres seront détruites. Le présent Communiqué tient lieu de "main-levée" des cautions de soumission pour les soumissionnaires non-retenus.

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°052/2017/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM DU 08/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par Décision N°070/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du 08/11/2017

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

| Nom de l'attributaire et adresse | Montant FCFA TTC | Délai d'exécution |
|--|---|----------------------------|
| GEOSPACE AFRICA BP. : 4474 Douala Tél. : (237) 233 42 72 22 670 28 01 01 | 67 235 535 (soixante-sept millions deux cent trente-cinq mille cinq cent trente cinq) | 60 (soixante) jours |

Le Directeur Général de **GEOSPACE AFRICA** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC , 3^{ème} étage, porte 301**, pour l'établissement de ladite Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

YAOUNDE le 8 Novembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 116/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 80/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'ENSEIGNES LUMINEUSES SUR LES TAXIS VAIRIFIED

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 80/AONO/CUD/CIPM/2017 du 06 septembre 2017 relatif pour la fourniture et pose



d'enseignes lumineuses sur les taxis Vairified ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 24 octobre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°089/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 27 octobre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

| Lot | Noms et Adresse de l'attributaire | Prix final TTC (en FCFA) | Délai |
|-----|---|---|------------------------|
| 1 | CHALLENGER SARL BP : ... Douala Tél. : (237) 699 88 76 81/696 17 30 25 | Seize millions deux cent soixante dix sept mille six cent vingt cinq (16 277 625) Francs CFA | Trois (03) Mois |

DOUALA le 13 Novembre 2017
 Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°070/2017/D/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/DRHAG/SDAG/SM DU 08/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la

Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/EDC/CIPM/2017 du 29 août 2017;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 06 octobre 2017 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché pour la fourniture du matériel topographique (une station totale, ses accessoires et logiciels) destiné à l'auscultation des barrages réservoirs.

-

DECIDE :

-

Article 1^{er}: L'entreprise **GEOSPACE AFRICA**, BP. : 4474 Douala, Tél. : (237) 233 42 72 22/ 670 28 01 01, est attributaire du marché pour la fourniture du matériel topographique (une station totale, ses accessoires et logiciels) destiné à l'auscultation des barrages réservoirs, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **67 235 535 (soixante-sept millions deux cent trente-cinq mille cinq cent trente cinq) FCFA**, et un délai d'exécution de **60 (soixante) jours**.

-

-

-

Article 2 : Le Directeur Général de **GEOSPACE AFRICA** ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC, 3^{ème} étage, porte 301**, pour l'établissement de ladite Lettre-commande.

YAOUNDE le 8 Novembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°113D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES OPERATIONS DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 51/AONO/CUD/CIPM/2017 du 11 Juillet 2017 relatif pour les opérations de luttes anti-vectorielle dans la ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 20 octobre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°066/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 27 octobre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| Lot | Noms et Adresse de l'attributaire | Prix final TTC (en FCFA) | Délai |
|--------|--|---|--|
| Unique | SECA BP : 2172 Douala Tél. : (237) 233 37 65 42 | Quarante six millions cinq cent cinquante neuf mille neuf cent quarante un (46 559 941) Francs CFA <i>DOUALA le 13 Novembre 2017</i> <i>Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT</i> | Soixante (60) Jours <i>13 Novembre 2017</i> <i>Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT</i> |

NTONE NTONE DR. Fritz

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 115/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 86/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BOMONO PAR DIBOMBARI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 86/AONO/CUD/CIPM/2017 du 15 septembre 2017 relatif pour les travaux de



construction d'une clôture sur le site de la Communauté Urbaine à Bomono par Dibombari;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 17 octobre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°082/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 23 octobre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| Lot | Noms et Adresse de l'attributaire | Prix final TTC (en FCFA) | Délai |
|--------|--|---|-------------------------|
| unique | ANTC SARL BP : 7 624 Yaoundé Tél. : (237) 677 151 729 | Quarante deux millions six cent quarante neuf mille neuf cent huit (42 649 908) Francs CFA | Quatre (04) Mois |

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 114/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°72/AONO/CUD/CIPM/2017 du 17 août 2017 relatif pour l'acquisition des outils d'intervention sur le terrain pour la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 11 novembre de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°080/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 24 octobre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| Lots | Noms et Adresse de l'attributaire | Prix final TTC (en FCFA) | Délai |
|---------------|---|--|--------------------------------|
| Unique | ETS NANO BP : 301 Douala Tél. : (237) 691 94 19 99 | Soixante dix neuf millions neuf cent quatre vingt mille (31 303 125) Francs CFA | Soixante (60) Jours |

DOUALA le 13 Novembre 2017

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le **DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT**

NTONE NTONE DR. Fritz



COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017
RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 8 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017
RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX
TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque Offre rédigée en français et/ou anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **18 OCTOBRE 2017 à 12heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'offres national RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPT 2017 Pour LE contrôle TECHNIQUE ET LA Surveillance DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES

« A n°ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **15 Novembre 2017 à 12heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'offres national RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPT 2017 Pour LE contrôle TECHNIQUE ET LA Surveillance DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES

« A n°ouvrir qu'en séance de dépouillement »

DOUALA le 8 Novembre 2017
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE NB: BIEN VOULOIR TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT D'ORIGINE POUR PLUS D'INFORMATIONS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Delai de Livraison |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Cinq (05) mois.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Huit (08) mois.</p> |

DOUALA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA
SUPERVISION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le 18 OCTOBRE 2017 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPT 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le 16 Novembre 2017 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPT 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> |

DOUALA le 8 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES
TRONC-CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA, BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard **le 24 OCT 2017 à 12heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'offres national RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPT 2017 POUR LE contrôle TECHNIQUE ET LA SURveillance DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (Bornes tronc-coniques, Butée de parking, DBA, Barrières, Glissière de sécurité)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard **le 15 Novembre 2017 à 12heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'offres national RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPT 2017 POUR LE contrôle TECHNIQUE ET LA SURveillance DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (Bornes tronc-coniques, Butée de parking, DBA, Barrières, Glissière de sécurité)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

DOUALA le 8 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !